



Montreuil, le 30 septembre 2019

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr
M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr
M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
Courriel : sp.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr

N/Réf : BT/AM
N°173 - 20190930

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 8 octobre 2019

Madame et Messieurs les Ministres,

Le pouvoir d'achat des retraité-e-s chute depuis plusieurs années. Les fins de mois sont de plus en plus difficiles. La précarité gagne du terrain et oblige de plus en plus de retraité-e-s à continuer de travailler à la retraite. C'est une réalité dure à vivre au moment où, après des années de travail, l'on pourrait espérer se reposer, préserver sa santé, s'épanouir, vivre dignement sa nouvelle vie.

L'importance et l'inscription dans la durée du processus de mobilisation à l'appel des organisations de retraité-e-s ont conduit le Premier ministre à un premier recul en relevant à 1 200 € le revenu fiscal de référence à partir duquel s'applique la hausse de CSG. Le gouvernement a dû à nouveau reculer en relevant ce montant à 2 000 €, face aux retraité-e-s qui ne déçoient et poursuivent leurs mobilisations.

Les injustices sont insupportables pour celles et ceux qui ont du mal à vivre dignement de leur salaire ou de leur pension alors que les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches se multiplient. Les réformes menées ou envisagées – à l'image notamment de celles portant sur la Fonction publique ou les retraites – ont pour objectif d'inscrire dans le marbre un modèle de société porteur de reculs sociaux. La solidarité ne serait plus le socle de notre système. Il s'agit de livrer tout ce qui peut l'être aux appétits du capital et de la finance.

Le gouvernement prive de financement les services publics (hôpitaux, EHPAD, collectivités...) et si les difficultés rencontrées pour y accéder ne sont pas propres aux retraité-e-s ou personnes âgées, elles prennent une importance particulière en raison de l'âge, la condition physique ou le handicap.

Aujourd'hui l'objectif de supprimer les régimes spéciaux vise à briser les garanties de l'ensemble des salariés en nivelant tout par le bas et promet une paupérisation accrue des futurs retraité.e.s.

Alors que le volume des richesses produites s'accroît, le résultat concret de la politique de votre gouvernement est de dégrader la situation et les perspectives du plus grand nombre.

C'est pourquoi nous nous associons à la mobilisation du mardi 8 octobre des organisations de retraité.e.s pour les revendications suivantes :

- Adaptation des logements et réalisation de structures alternatives ;
- Adaptation de l'urbanisme et des transports pour faciliter les mobilités ;

- Création d'un service public de l'aide à domicile, établissements d'hébergements et des systèmes de prévention (téléalarme) ;
- Maintien des guichets ou accueils physiques des administrations et services publics qui ne doivent pas être systématiquement remplacés par une démarche passant par le numérique, internet ;
- Mise en place de navettes pour les démarches administratives, le marché ou portage à domicile des achats nécessaires à la vie quotidienne (alimentation, médicaments, livres de bibliothèques, CD, DVD, etc.) ;
- Service de petit dépannage à domicile dépendant de la mairie (changer des ampoules électriques, refixer une prise, etc.).

Et poursuivre l'expression de nos revendications professionnelles :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulue par le gouvernement ;
- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le respect de la démocratie sociale qui dans l'immédiat doit passer par l'ouverture immédiate de négociations sur les revendications portées par les agents des SDIS engagés dans un mouvement unitaire depuis de nombreuses semaines ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32 h par semaine ;
- Le rétablissement de l'impôt sur la fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 8 octobre 2019** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT
Secrétaire général